

## L'alliance 46.2 réclame une stratégie plus ambitieuse dans le domaine du tourisme

Une stratégie plus ambitieuse dans le tourisme. C'est ce qu'a réclamé hier l'alliance 46.2, coalition d'entreprises visant à dynamiser l'attractivité touristique de la France, lors de la publication son livre blanc intitulé "pour le tourisme en France". Les 20 groupes faisant partie de ce groupement mettent en avant que le fait que malgré ses atouts indéniables, la France perd des parts de marché, et que ses recettes touristiques croissent moins rapidement que chez certains de ses voisins.

AccorHotels, Kering, Lagardère, Club Med, Aéroports de Paris, BNP Paribas, Elior, Pierre et Vacances/Center Parcs, Disneyland Paris, la Compagnie des Alpes ou encore la SNCF font partie de ce groupement.

La prise en main du sujet par le gouvernement, par le biais des Assises du tourisme, du conseil de la promotion du tourisme et de la première conférence annuelle du tourisme, a été saluée par l'Alliance 46.2. Si le ministre des Affaires étrangères Laurent FABRUS, s'est "emparé de la question tourisme et que des étapes positives ont été franchies, il reste encore beaucoup à faire et il y a un gros potentiel d'amélioration", a résumé hier M. Gérard BREMOND, président-directeur général de Groupe Pierre & Vacances Centers Parcs, qui préside Alliance 46.2. Ont été soulignés la "nette amélioration des délais de délivrance des visas de tourisme" ou encore "l'établissement d'un meilleur équilibre dans les relations entre hôteliers et agences en lignes". Mais selon l'alliance, l'action du gouvernement doit aller plus loin. Une stratégie nationale doit être élaborée, avec des objectifs chiffrés, un calendrier précis, et des moyens définis, argue-t-elle. Une voie qu'aurait choisie d'emprunter les pays les plus performants dans ce domaine : l'Espagne, les Etats-Unis, l'Allemagne, ou encore le Mexique.

Au-delà de l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de tourisme, l'Alliance 46.2 a souhaité attirer l'œil des politiques sur des thématiques jugées "urgentes". Elle a ainsi réclamé une simplification "drastique" des règles d'urbanisme applicables aux équipements touristiques, la mise en place d'un dispositif capable d'améliorer de manière significative la sécurité des touristes comme la généralisation de la vidéosurveillance aux abords des sites touristiques et de shopping, un encadrement des pratiques dites collaboratives qui faussent les conditions de concurrence, ou encore une réforme d'Atout France, afin que ce dernier ne se consacre exclusivement qu'au tourisme. Enfin, "le temps nous semble venu d'autoriser l'ouverture de droit des commerces le dimanche ainsi qu'en soirée dans les zones fréquentées par les touristes", souligne Alliance 46.2 pour laquelle "les difficultés d'application des récentes dispositions pourraient être levées par voie législative".